

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie des Petits Pêcheurs Inc.	Numéro de permis 2024082	Date d'inspection Le 27 février 2025	
Nom de l'établissement La Garderie des Petits Pêcheurs 4		Numéro de téléphone (506) 533-0040	
Adresse 5654 Rte 15 Road Shemogue NB E4N 2P5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	20 déc. 2024	27 févr. 2025
Commentaires : La Mentor en Assurance de la Qualité est en mesure de confirmer que les derniers rapports d'inspection sont affichés bien en vue dans l'établissement. La lacune est maintenant conforme.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	20 déc. 2024	
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la Mentore en Assurance de la Qualité observe encore quelques bouteilles d'eau qui ne sont pas étiquetées avec le nom de l'enfant. L'exploitant doit s'assurer que les effets personnels soient étiquetés avec le nom de l'enfant. Ceci est un deuxième rappel.			
Commentaires généraux			
La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de suivi. Le ratio est respectée au moment de l'inspection. Les enfants jouent libre à l'intérieur.			

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 février 2025

Date

original signé par
Georgette Yowmaran

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 février 2025

Date